

Michel BASTARACHE, Andréa BOUDREAU OUELLET, *Précis du droit des biens réels*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Yvon Blais, 2001, 351 pages, ISBN 2-89451-517-0  
Kimberley FIUME, Theo Anne OPIE, *Questions et réponses en gestion de la paie*, 2<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH Ltée, 2002, 172 pages, ISBN 2-89-366-387-7  
Yves JÉGOUZO (dir.), *Droit des affaires et droit commercial*, Annales du droit, Paris, Dalloz, 143 pages, ISBN 224-704160-4  
Louis JOLIN, Georges LEBEL, *L'association : du contrôle à la liberté ?*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2001, 168 pages, ISBN 2-920831-86-0  
Denys-Claude LAMONTAGNE, Caroline MARION, *Les Droits sur les mutations immobilières*, Montréal, Yvon Blais, 2001, 215 pages, ISBN 2-89451-508-1  
S. ROUSSEAU, *Droit et nouvelle économie du savoir*, Montréal, Thémis, 2000, 177 pages, ISBN 2-89400-134-7  
Pierre ROY, Joël MERCIER, *Collection municipale et de droit public. Manuel de l'élu municipal*, 3<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH, 2002, 219 pages, ISBN 2-89366-382-6  
Daniel STERCKK, Jean-Louis LEDOUX, dir., *Mélanges offerts à Roland De Valkeneer*, Bruxelles, Bruylant, 2000, 551 pages, ISBN 2-8027-1357-4  
Suzette Bernard, Carmelle Salomon-Labbé et Isabelle Blouin

Volume 32, numéro 4, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027580ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027580ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernard, S., Salomon-Labbé, C. & Blouin, I. (2002). Compte rendu de [Michel BASTARACHE, Andréa BOUDREAU OUELLET, *Précis du droit des biens réels*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Yvon Blais, 2001, 351 pages, ISBN 2-89451-517-0 / Kimberley FIUME, Theo Anne OPIE, *Questions et réponses en gestion de la paie*, 2<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH Ltée, 2002, 172 pages, ISBN 2-89-366-387-7 / Yves JÉGOUZO (dir.), *Droit des affaires et droit commercial*, Annales du droit, Paris, Dalloz, 143 pages, ISBN 224-704160-4 / Louis JOLIN, Georges LEBEL, *L'association : du contrôle à la liberté ?*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2001, 168 pages, ISBN 2-920831-86-0 / Denys-Claude LAMONTAGNE, Caroline MARION, *Les Droits sur les mutations immobilières*, Montréal, Yvon Blais, 2001, 215 pages, ISBN 2-89451-508-1 / S. ROUSSEAU, *Droit et nouvelle économie du savoir*, Montréal, Thémis, 2000, 177 pages, ISBN 2-89400-134-7 / Pierre ROY, Joël MERCIER, *Collection municipale et de droit public. Manuel de l'élu municipal*, 3<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH, 2002, 219 pages, ISBN 2-89366-382-6 / Daniel STERCKK, Jean-Louis LEDOUX, dir., *Mélanges offerts à Roland De Valkeneer*, Bruxelles, Bruylant, 2000, 551 pages, ISBN 2-8027-1357-4]. *Revue générale de droit*, 32(4), 1023–1032. <https://doi.org/10.7202/1027580ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

## NOTULES

**Michel BASTARACHE, Andréa BOUDREAU OUELLET, *Précis du droit des biens réels*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Yvon Blais, 2001, 351 pages, ISBN 2-89451-517-0.**

L'honorable Michel Bastarache est juge à la Cour suprême du Canada depuis 1997. Il est également diplômé en droit des universités de Montréal, Ottawa et Nice. Mme Andréa Boudreau Ouellet est vice-doyenne et professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université de Moncton où elle donne le cours des biens. Elle est également diplômée en droit des universités de Moncton et d'Ottawa.

Dès le premier chapitre, nous constatons que les auteurs Bastarache et Boudreau Ouellet offrent ce livre en tant qu'outil pédagogique pour les étudiants du cours sur la théorie des biens. L'ouvrage commence avec une vue d'ensemble historique traitant du régime et des tenures féodales ce qui constitue un bon commencement, puisqu'il répond tout de suite à la question : d'où vient cette notion de biens? Ensuite, les distinctions sont faites entre les biens réels et les biens personnels ainsi qu'entre les droits reconnus en common law et en *equity*.

La théorie du droit de la propriété foncière est ensuite abordée. Les auteurs traitent en profondeur de cette théorie. Les explications sont réparties dans cinq sous-sections comme suit: 1) la doctrine des domaines, 2) le

fief simple, 3) le fief taillé, 4) le domaine viager et 5) le bail. À chaque sous-section les définitions sont fournies ce qui facilite la compréhension.

Les chapitres qui suivent sont moins longs et traitent des limites du droit de propriété, des intérêts futurs, des perpétuités, de la copropriété, de l'aliénation de biens réels, du transport et enregistrement, de la possession adversative et finalement, des servitudes.

On trouve à la fin du livre une bibliographie complète, une table de la législation, une table de la jurisprudence et un index analytique pour faciliter le repérage des notions. Cette œuvre est méticuleusement mise ensemble et les définitions sont bien articulées. Elle procure aux débutants en droit une compréhension facile et claire des notions très complexes du droit des biens. Je la recommande fortement en tant que supplément au cours des biens.

**Suzette BERNARD**

**Kimberley FIUME, Theo Anne OPIE, *Questions et réponses en gestion de la paie*, 2<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH Ltée, 2002, 172 pages ISBN 2-89-366-387-7.**

Cet ouvrage vise à répondre aux questions sur l'aspect de la gestion de la paie. Il traite des sujets liés à la rémunération de

l'emploi tels les vacances, le calcul et le versement des retenues, les indemnités de retrait associées aux normes d'emploi, l'impôt sur le revenu, les gains, allocations et remboursement des dépenses, les régimes de prestations aux employés. Il traite également de RPC/RRQ, d'assurance-emploi, de relevé d'emploi, des charges sociales et prélèvements, d'indemnisation des accidentés du travail, etc. Toutes les juridictions provinciales à travers le Canada sont traitées. Les réponses sont très claires et concises.

Au niveau de la forme, les 15 chapitres sont regroupés selon les thèmes traités. La question est posée et la réponse est tout de suite fournie. Chaque chapitre commence avec un aperçu des notions à venir ainsi qu'une vue d'ensemble. Plusieurs chapitres se trouvent dotés des tableaux comparatifs de l'état de droit en gestion de la paie en ce qui concerne chaque province. Après une brève introduction, les questions sont abordées de façon succincte et claire. À la fin, un index très détaillé est également fourni ainsi qu'une liste des adresses importantes pour ceux et celles qui veulent de plus amples renseignements.

Quant au fond cet ouvrage porte sur les textes législatifs du gouvernement fédéral, les dix provinces et les deux territoires. La règle de chaque province est expliquée dans la plupart des réponses. Ainsi, le lecteur peut avoir une meilleure appréciation des différences entre chaque province.

Ce livre sera un atout pour ceux et celles qui songent à travailler à l'extérieur du Québec. Il nous munit d'une connaissance de base à partir de laquelle nous pouvons en savoir davantage par le biais des organismes gouvernementaux, puisque les coordonnées se trouvent en annexe.

**Suzette BERNARD**

**Yves JÉGOUZO (dir.), *Droit des affaires et droit commercial*, Annales du droit, Paris, Dalloz, 143 pages, ISBN 224-704160-4.**

L'ouvrage intitulé *Droit des affaires et droit commercial* s'adresse aux étudiants qui, dans le cadre du DEUG et de la licence en droit, suivront le cours de droit des affaires et droit commercial dans une université française.

Cette publication présente le contenu du cours ainsi que les types de questions posées aux examens. On y trouve la matière dispensée dans les 10 universités françaises suivantes : l'Université Bordeaux IV, l'Université d'Évry Val d'Essonne, l'Université de Grenoble II, l'Université de Lyon III, l'Université de Nancy II, l'Université de Paris XI, l'Université de Paris XIII, l'Université de Rennes I et l'Université de Toulon et Du Var.

La présentation générale est sensiblement la même pour chaque université. En premier lieu, l'on précise pour chaque établissement universitaire le nom du professeur ayant dispensé le cours, le nom du professeur qui a établi le

corrigé ainsi que la session durant laquelle le cours a été enseigné. Ensuite, sous la rubrique « Programme », figurent les notions étudiées durant la session précisée. La section suivante, intitulée parfois « Mots-clés », parfois « Thèmes abordés », comporte quelques mots-clés servant à cerner davantage la matière. La section « Approfondissements », quant à elle, comporte une liste d'ouvrages traitant du droit des affaires et du droit commercial, permettant ainsi de satisfaire quiconque souhaite approfondir ses connaissances.

Vient ensuite la partie concernant les questions d'examen. Intitulée « Sujet », cette partie débute par l'exposition de la question d'examen telle qu'elle a été présentée. Dans la plupart des cas, l'étudiant devait résoudre des cas pratiques. Dans certains cas, l'étudiant devait répondre à des questions théoriques, présenter un commentaire d'arrêt ou rédiger une dissertation.

Les professeurs étant libres de choisir parmi trois formules de correction, l'on constate une variation dans la présentation des corrigés. Afin de renseigner l'étudiant sur la façon de répondre à la question d'examen, certains professeurs ont choisi de fournir des conseils ainsi qu'une méthode de travail. En pareil cas, la section chapeautée de la mention « Conseils et méthodologie » souligne notamment les erreurs à éviter, les critères de notation ainsi que les éléments essentiels que doit comprendre la réponse de l'étudiant tels que dates, notions juridiques, faits etc. D'autres professeurs fournissent uniquement

le corrigé détaillé en divisant parfois la réponse attendue en fonction des thèmes dont il fallait traiter. Enfin, la troisième formule consiste à fournir un corrigé analytique qui expose les difficultés que les étudiants risquaient de rencontrer.

Somme toute, cet ouvrage constitue un outil indispensable pour l'étudiant qui fréquente l'une des 10 universités citées plus haut. Il présente l'approche pédagogique des professeurs enseignant le droit des affaires et droit commercial et permet à l'étudiant de s'enquérir à l'avance du contenu du cours.

Pour l'étudiant canadien, ce livre ne lui sera utile que s'il compte faire des études en droit dans une université française ou s'il compte faire des études en droit comparé.

**Carmelle SALOMON-LABBÉ**

**Louis JOLIN, Georges LEBEL, *L'association : du contrôle à la liberté ?*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2001, 168 pages, ISBN 2-920831-86-0.**

L'association est souvent reconnue comme n'étant qu'une liberté individuelle à protéger. Plusieurs enjeux sont reliés à la question de savoir quelle est la portée réelle de la liberté d'association. De nombreux auteurs se sont penchés sur la question.

D'ailleurs, le présent ouvrage rassemble les textes d'un certain nombre de conférences prononcées lors du Colloque franco-québécois sur les associations, tenu à Lyon

en 2000, dans le cadre du 13<sup>e</sup> entretien du centre Jacques-Cartier. Outre la présentation de M. Gérard Sousi sur la reconnaissance constitutionnelle de la liberté d'association en France, les textes présentés dans ce livre proviennent tous de 11 conférenciers canadiens. Or, cet ouvrage s'adresse particulièrement à un public canadien, voire québécois, puisqu'on y traite beaucoup de la révision de la *Loi sur les corporations canadiennes* et on y exploite aussi, de façon importante, le sujet de la pertinence de maintenir au Québec une quinzaine de lois, dont la Partie III de la *Loi sur les compagnies*, en vertu desquelles une association peut obtenir la personnalité juridique.

Les textes présentés par Jolin, Lemonde, Sousi, Labrecque, Martel, Ouellet, Juneau, Gagné, Caron, Beaulieu ainsi que LeBel, illustrent les sous-thèmes suivants relatifs à l'étendue de la liberté d'association : enjeux liés à la fiscalité, à la reconnaissance étatique de même qu'à l'économie sociale.

La question de savoir si les régimes juridiques des associations en France et au Québec sont toujours adaptés à la réalité est traitée avec bon sens par M. Marc-André Labrecque, M. Paul Martel ainsi que M. Richard Ouellet.

Relativement au sujet de la fiscalité, M. Carl Juneau, directeur de la division de la politique et des communications de l'Agence des douanes et du revenu Canada, explique les grandes lignes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. De plus, en se basant sur les ouvrages de M. Casgrain, président de la Commission municipi-

pale du Québec, il présente les conséquences sur la fiscalité des organismes sans but lucratif de la signature d'un nouveau pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités.

Le sujet de la reconnaissance étatique est traité par M. Jean Gagné et M. Daniel Caron qui soulignent l'importance de préserver l'autonomie du mouvement communautaire au Québec et qui analysent la place des associations de loisirs dans l'environnement social et économique des Québécois.

Enfin, M. Léopold Beaulieu explique diverses initiatives de la société civile en provenance du milieu syndical, du mouvement communautaire et du mouvement des femmes. D'autre part, M. Louis Jolin expose les nouveaux enjeux qui se posent aux entreprises d'économie sociale, liés à la fois au contexte national et au contexte international. Le sujet de l'économie sociale se termine par la conclusion de M. Georges Lebel.

En annexe aux textes des différents auteurs, on trouve le programme du colloque : *L'association : liberté, utilité sociale et responsabilité* de même que la *Loi relative au contrat d'association du premier juillet 1901* et son décret.

En terminant, le contenu de cet ouvrage est assez technique mais fort intéressant. Toutefois, comme susmentionné, il s'adresse à des lecteurs majoritairement canadiens ayant une certaine connaissance en la matière.

**Isabelle BLOUIN**

**Denys-Claude LAMONTAGNE, Caroline MARION, *Les Droits sur les mutations immobilières*, Montréal, Yvon Blais, 2001, 215 pages, ISBN 2-89451-508-1.**

Cette œuvre se divise en trois parties 1) la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*, 2) la *Loi concernant les droits sur les transferts de terrains*, 3) la *jurisprudence sélectionnée*. Six chapitres divisent la première partie.

Le premier chapitre porte sur l'interprétation. Par le biais des décisions fiscales, la première partie s'attarde à la méthode d'interprétation que les auteurs mettront en évidence au niveau des diverses dispositions desdites lois.

Le deuxième chapitre, intitulé l'assujettissement au droit de mutation, commence par démontrer qu'il y a un droit prélevé lors du transfert d'un immeuble. Il explique la nature du droit de mutation et des sûretés accordés à la municipalité. Ensuite, le sujet de transfert est abordé. La définition du terme *transfert* se trouve à l'article 1 de la loi, les auteurs décortiquent la définition et l'expliquent en profondeur sous cinq volets portant respectivement sur 1) le moment du transfert, 2) le transfert du droit de propriété d'un immeuble, 3) le contrat de louage d'un immeuble qui excède 40 ans, 4) l'exclusion des transferts en garantie et finalement 5) l'établissement d'une emphytéose et cession des droits de l'emphytéote.

Au chapitre trois, par l'intermédiaire des articles 2 et 14 de la loi ainsi que de la jurisprudence,

les auteurs expliquent la base d'imposition du droit de mutations. En ce qui a trait au chapitre quatre qui porte sur les exonérations, il est introduit par la citation des articles pertinents. Les auteurs expliquent les critères en fonction desquels les exonérations, sont accordées. Les schémas sont fournis afin de faciliter la compréhension des exonérations, puisque les auteurs font la distinction entre les organismes publics, les sociétés par actions, les personnes liées, les fiducies ainsi que les cas particuliers. Ensuite le chapitre cinq parle du nouvel article 20.1 de la loi qui porte sur un droit supplétif lors de transfert immobilier. En conclusion, la réquisition d'inscription d'un transfert est traitée. Cette première partie se termine avec deux annexes qui présentent les deux lois et les deux règlements qui traitent de la mutation immobilière et la méthodologie au niveau du transfert immobilier.

La deuxième partie se divise en deux chapitres portant respectivement sur 1) l'application de la *Loi concernant les droits sur les transferts de terrains* qui vise le transfert d'un droit immobilier *inter vivos* ou *ab intestat* et 2) la réquisition d'inscription d'un transfert. Cette deuxième partie comporte également une annexe où nous retrouvons la *Loi concernant les droits sur les transferts de terrain* ainsi que le *règlement concernant les droits sur les transferts de terrain*.

Finalement, au troisième chapitre, nous avons les résumés de la jurisprudence sélectionnés qui se présentent en ordre alphabétique.

En somme, tout au long du texte nous voyons les explications avec les articles et la jurisprudence à l'appui. Cet ouvrage s'avère très utile pour les étudiants en droit, puisqu'il donne un exemple de bonne structure pour une explication juridique. Les définitions aux annexes facilitent la compréhension et clarifient bien les notions qui se trouvent à l'intérieur des articles.

**Suzette BERNARD**

**S. ROUSSEAU, *Droit et nouvelle économie du savoir*, Montréal, Thémis, 2000, 177 pages, ISBN 2-89400-134-7.**

L'usage d'Internet ainsi que la venue des nouvelles technologies telle la biotechnologie suscitent, en outre, de nombreuses et profondes remises en question face à plusieurs concepts légaux traditionnels. Des problèmes aussi répandus que l'usage de l'Internet se présentent, et ce, tant au niveau local qu'international. Inévitablement, ceci incite les États et certains organismes internationaux à y réfléchir afin d'y apporter des solutions.

Le présent ouvrage vise donc, en recueillant des textes de huit auteurs distincts, à expliquer sommairement les différents enjeux propres à cette nouvelle réalité. De plus, il présente les développements les plus récents réalisés à l'échelle internationale mettant l'emphasis sur le droit canadien. En d'autres mots, ce recueil met en lumière des réflexions d'experts qui sont, pour la plupart, des avocats membres du Barreau du Qué-

bec, qui exploitent les liens entre la nouvelle économie du savoir et le droit dont M. Bob H. Sotiriadis, M. Serge Parisien, Mme Denise Huberdeau, M. Thomas Wayne Copeland, M. Eric Franchi, M. Stéphane Gilker, M. Eric Caprioli ainsi que M. Serge J. Pichette.

Quatre secteurs fondamentaux touchant cette nouvelle économie du savoir y sont examinés : d'abord le financement de celle-ci, en second lieu la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies de l'information, ensuite les inventions biotechnologiques et bien sûr, le commerce électronique. Pour chacun des quatre sujets, le recueil comporte le texte de deux auteurs.

En relation avec l'aspect du financement de la nouvelle économie du savoir, le problème de la cybertaxation et de la prise en garantie des droits de propriété intellectuelle est examiné par M. Serge J. Pichette et M. Thomas Wayne Coperland.

Relativement au secteur de la propriété intellectuelle, on y présente la problématique suscitée par la confrontation du droit des marques aux noms de domaines ainsi que la modernisation de l'application du concept de droit d'auteur, sous la plume de M. Eric Franchi de même que de M. Stéphane Gilker.

Pour sa part, le sujet des dimensions juridiques des inventions biotechnologiques expliqué par Mme Denise Huberdeau et M. Bob H. Sotiriadis, comprend la brevetabilité de celles-ci de même que les considérations pertinentes en matière de transfert de technologie.

Finalement, le thème du commerce électronique est traité de façon telle que l'on présente quelques réflexions sur le rôle et la place du droit dans le cyberespace des transactions commerciales comme le suggère M. Serge Parisien. En complémentarité avec cet aspect, le sujet de la nécessité d'une harmonisation des règles internationales sur la signature électronique est présenté par M. Eric Caprioli.

La forme du recueil *Droit et nouvelle économie du savoir* est plutôt simple. En première page, on trouve une présentation du président du comité organisateur de la 11<sup>e</sup> édition des Journées Maximilien-Caron suivie d'une page de remerciements. Ensuite, on introduit la table des matières qui est suivie des huit textes relatifs aux sujets susmentionnés. Pour quelques-uns d'entre eux, certains graphiques y sont annexés, mais on se limite au strict minimum quant à la présentation. Aucun index ni autre section n'y sont introduit.

En somme, ces textes réunis par Stéphane Rousseau, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, dans le cadre du colloque des Journées Maximilien-Caron cernent très justement la problématique actuelle des technologies de l'information. Il est intéressant de prendre connaissance des différents enjeux importants vue l'expansion fulgurante d'Internet. Or, cet ouvrage satisfait cet objectif, puisqu'il permet au lecteur d'avoir une vue d'ensemble des différentes problématiques et des solutions envisageables. Ce recueil est remarquablement com-

plet, mais en raison de l'aspect technique de son contenu, il peut s'avérer difficile à assimiler pour les moins connaisseurs. Il est donc juste de dire que celui-ci s'adresse, à prime abord, à des gens ayant une formation spécifique dans cette matière.

**Isabelle BLOUIN**

**Pierre ROY, Joël MERCIER, *Collection municipale et de droit public. Manuel de l'élu municipal*, 3<sup>e</sup> édition, Brossard, Publications CCH, 2002, 219 pages, ISBN 2-89366-382-6.**

This well written pocket book offers a quick reference guide concerning the legal rights of those who are elected to municipal office. The authors Pierre Roy and Joël Mercier are lawyers who represent municipalities as well as those who are elected to positions therein. These jurists also teach at the National School of Administration as well as at the Quebec Bar.

This book contains 12 chapters. It begins by explaining the elements of the Municipal Board, the mandate, length of time and constitution of each Board. The authors then go on to conduct an in depth analysis of this Board in the second chapter. In the third, fourth and fifth chapters the salary and other pecuniary advantages are addressed as well as the responsibilities of the elected members to divulge and vote on any claims of a pecuniary nature.

Chapter six explains the rules concerning Municipal con-



tracts. The principle that elected members of the Board cannot have any self-interest in any contract is addressed. The authors begin by explaining the rules and then the exceptions that apply. They also provide definitions of several terms that have a tendency to lead to ambiguity.

In chapter seven we find the rules concerning misappropriation of funds and other inappropriate conduct such as accepting gifts for favours. The authors further enrich this chapter with key jurisprudence concerning this issue.

Chapter eight further speaks on conduct that could lead to dismissal namely the circulation of funds and misconduct surrounding the approval of loans that exceed a preset limit.

Chapter nine goes on to explain the steps taken when a member of the board is brought up on charges of destitution. The subsections in this chapter address diverse cases in which destitution may occur. There are also several key decisions provided at the end of the chapter demonstrating how tribunals have handled this issue in the past.

Chapter ten provides the reader with an overview of the civil responsibilities of the Municipal Board member as well as the municipality's responsibility to defend them in certain cases. Here the authors explain such elements as defamation of character, the protection of public interest, the Board members' right to their liberty of expression, etc.

Chapter eleven addresses the access to information available to each Board member. Certain items addresses are the members having a right to knowledge surrounding the organisations that they are part of and what possible recourse the member could have if they don't get access to information.

Chapter twelve provides the recourse open to a board member who has been suspended without pay or who has been found destitute.

At the end of this book there is contact information provided for those seeking more information. This book is a quick and easy tool of reference for those who don't have time for an in depth research. It is really well written in understandable, every day language. I highly recommend this guidance tool for those who need a simple overview of the rights and obligations of elected Municipal Board Members.

**Suzette BERNARD**

**Daniel STERCKK, Jean-Louis LEDOUX, dir., *Mélanges offerts à Roland De Valkeneer*, Bruxelles, Bruylant, 2000, 551 pages, ISBN 2-8027-1357-4.**

L'année 2000 marquait le 125<sup>e</sup> anniversaire de la *Revue de notariat belge*. Celle-ci parut pour la première fois le 20 février 1875. Pour commémorer à la fois la création de cette publication et le dévouement qu'y a consacré son actuel président, M<sup>e</sup> Roland De Valkeneer, l'on a préparé cette

œuvre intitulée *Mélanges offerts à Roland De Valkeneer*.

M<sup>e</sup> Roland De Valkeneer est avocat, notaire, professeur et ancien maître de conférences. Il a, en outre, présidé plusieurs organisations et institutions, notamment, la Fondation des annales du notariat et de l'enregistrement, et ceci depuis 1990. Il dirige aussi depuis environ 25 ans la *Revue du notariat belge*.

Ce recueil que lui offrent en hommage les administrateurs de la Fondation des annales du notariat et de l'enregistrement renferme 24 textes précédés de la biographie et bibliographie de M<sup>e</sup> De Valkeneer ainsi que d'un avant-propos dont le contenu permet de remonter brièvement dans l'histoire de la *Revue du notariat belge* et des *Annales du notariat et de l'enregistrement*.

Les divers textes du recueil touchent les domaines suivants : le droit de la famille, le notariat, le droit des contrats, des sociétés et des obligations.

Les articles touchant le droit de la famille portent sur les sujets suivants : l'union libre et la cohabitation légale, le divorce par consentement mutuel analysé dans le contexte de droit international privé, la modification conventionnelle au régime matrimonial au cours du mariage, la réforme des régimes matrimoniaux au Québec, le régime matrimonial et le conflit des lois, la notion de faute dans les relations entre époux.

Quant aux textes sur le notariat, ils abordent les sujets suivants : le notariat en Belgique vu

par Jacques Beaulne, un professeur et notaire canadien, la négociation immobilière, le droit comptable notarial, la force exécutoire de certains actes notariés, l'acte authentique à distance analysé selon le droit français, le secret professionnel du notaire, le *time-sharing*, la législation concernant l'assemblée des copropriétaires.

Les articles touchant le droit des obligations, des contrats ainsi que le droit commercial abordent les thèmes suivants : le bail à vie, la vente publique, le droit des sociétés, les statuts constitutifs et les conventions en droit des sociétés.

Ce regroupement de textes intéressera les juristes de tous les domaines, car le mérite de cette publication réside en ce que les écrits n'ont pas comme seul centre d'intérêt le notariat.

Quant aux auteurs des textes de ce recueil, il s'agit, entre autres, de notaires, avocats, professeurs et maîtres de conférences. Les auteurs sont pour la plupart européens, exception faite de M. Jacques Beaulne, notaire et professeur à la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa, et de M. Ernest Caparros, professeur et ancien directeur de la *Revue générale de droit*, une publication de l'Université d'Ottawa.

Bien qu'il s'agisse d'une œuvre qui lui soit décernée, M<sup>e</sup> De Valkeneer a tout de même contribué à sa confection en offrant un texte sur la notion de *time-sharing*.

*Mélanges offerts à Roland De Valkeneer* constitue une lecture

agréable au juriste qui cultive un intérêt pour le droit en général, peu importe le domaine faisant l'objet d'analyse. La variété des

sphères de droit explorées révèle la richesse de ces Mélanges.

**Carmelle SALOMON-LABBÉ**